



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du développement du Territoire

Montmorency, le **20 FEV. 2020**

ATTESTATION D'AFFICHAGE

OBJET : Affichage de la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Je soussignée Madame Michèle Berthy, Maire de la commune de Montmorency, certifie que la délibération (constituée de trois pages) du Conseil Municipal n°11 du 9 décembre 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency a bien été affichée aux portes de la mairie située 2, avenue Foch à Montmorency du 16 décembre 2019 au 17 février 2020 inclus soit pendant une période de deux mois.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch
BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency